ILS L'ONT FAIT

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

GASPILLAGE ALIMENTAIRE : 40 % DE RÉDUCTION PAR LA SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS

ENSEIGNEMENT
ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIE

Convergence d'intérêts pour la réalisation de l'action

Partant du constat que le gaspillage alimentaire est lourd de conséquences sur les plans économique, environnemental, social et éthique, le service Politique des déchets et le laboratoire vétérinaire et biologique du Conseil départemental du Puy-de-Dôme accompagnent les établissements volontaires dans la **promotion de la lutte contre le gaspillage alimentaire** (action inscrite dans le plan de prévention des déchets de la collectivité). Ils sont aidés en cela par le Collectif régional d'éducation à l'environnement d'Auvergne (CREEA) qui assure l'animation des équipes, qu'elles soient éducatives, pédagogiques ou de cuisine, visant ainsi à la **sensibilisation des collégiens** sur tous les aspects de l'alimentation. En 2014-2015, ce sont 12 collèges qui se sont engagés dans ce qui doit être un véritable projet d'établissement. Le territoire compte 57 établissements.

Contacts

- **Conseil départemental 63 :**
  stephane.bazoud@puy-de-dome.fr
- **ADEME :**
  ademe.auvergne@ademe.fr

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

Réseau A3P™

LES BÉNÉFICES

- **La prévention comme levier d'éducation à l'environnement :** la lutte contre le gaspillage alimentaire permet de sensibiliser l'élève grâce à la prise de conscience de ce qu'il jette (revalorisation de l'aliment et de l'acte de manger).
- **Effet « boule de neige » :** la lutte contre le gaspillage alimentaire permet, via les marges dégagées, de travailler sur les circuits courts avec les producteurs locaux via la plateforme internet Agrilocal, de mise en relation directe des structures de restauration collective et des producteurs locaux, développée par le service agricole du Conseil départemental 63.
- **Mise en cohérence des politiques :** l'action permet de faire naître une synergie en interne entre les différents services de la collectivité Déchets, Collèges, Environnement.

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

	Une logique gagnant-gagnant		
	ACTEURS	ENJEUX	ACTIONS
POLITIQUE PRÉVENTION DES DÉCHETS	Service Déchets du Conseil départemental	Sensibiliser les personnels et les élèves au gaspillage alimentaire pour réduire les coûts liés à la restauration	→ Pilotage → Coordination du dispositif
POLITIQUE ENVIRONNEMENT	Laboratoire vétérinaire et biologique du Conseil départemental	Faciliter les démarches de gestion innovantes dans les collèges	→ Formation dans la phase diagnostic et en appui technique culinaire
	CREEA	Diffuser l'éducation à l'environnement	→ Animation de la démarche pour le compte du Conseil départemental
POLITIQUE ENSEIGNEMENT	Direction des Collèges du Conseil départemental	Mobiliser et animer le réseau restauration dans les collèges	→ Lien entre les actions initiées et les équipes des collèges
	Collèges	Rendre concrète l'éducation à l'environnement et développer la citoyenneté	→ Mise en place d'actions diverses sur la thématique (expositions, création de classes ambassadrices…)

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- **Travailler en étroite collaboration** entre les services compétents sur la prévention des déchets et les services ayant des contacts privilégiés dans les collèges.
- **Mobiliser les relais opérationnels** (agents en cuisine, professeurs, équipe pédagogique…) dans les établissements grâce à la mise en place d'un comité de pilotage par établissement.
- **Impliquer un prestataire externe expert** sur le sujet, le Collectif régional d'éducation à l'environnement d'Auvergne (CREEA).